



En plus des nombreuses interventions de leur association, les riverains du lac à l'Anguille doivent tous faire leur part et avoir des comportements environnementaux visant à protéger le lac de la prolifération excessive des algues bleu-vert.

Un des **conseils** de l'association est le suivant :

Laisser pousser la végétation naturelle dans la bande riveraine en bordure du lac. Autrement dit ne pas passer la tondeuse pour permettre à cette bande riveraine de revenir à l'état naturel.

Nous constatons que des propriétaires riverains commencent à appliquer ce conseil sur leur terrain. Aussi nous tenons à apporter des précisions à savoir que la nature va restaurer la végétation si on respecte certaines conditions :

On ne doit pas à l'automne passer la tondeuse et raser tout le travail de restauration de végétation naturelle que la nature a réalisé durant l'été.

On doit laisser pousser tout ce qui pousse.

On peut planter des arbres et arbustes, mais sans arracher ce qu'il y a déjà (pelouse et autres plantes ou mauvaises herbes).

On ne doit pas mettre de paillis ou autres matériaux pour empêcher les herbes et autres plants de pousser de façon naturelle.

On ne doit pas tailler les arbres et arbustes, ni enlever les mauvaises herbes.

On ne doit pas aménager d'allées en pierre ou en asphalte dans la bande riveraine lors de l'aménagement d'un accès ou vue sur le lac.

On ne doit pas abattre les arbustes et les arbres existants.

On doit comprendre finalement qu'une bande riveraine efficace doit comprendre la strate des herbacées en plus des arbustes et des arbres.

On doit cesser toute fertilisation chimique ou naturelle ainsi que l'usage de pesticides dans la bande riveraine.

On s'interdit toute tentative de contrôle de la végétation, que ce soit par des moyens mécaniques ou par l'usage d'herbicides.

La nature va rétablir avec le temps les trois strates de végétation : herbacée, arbustive et arborescente constituant une bande riveraine efficace.

Enfin, les bandes riveraines déjà à l'état naturel doivent le rester.

Combiné à d'autres gestes concrets (non utilisation de pesticides et fertilisants, installations septiques adéquates, utilisation de savon et produits nettoyants sans phosphate), ces bons comportements vont à long terme améliorer et préserver la qualité de l'eau du lac à l'Anguille et prévenir la prolifération des cyanobactéries.